

VOS CONTACTS PENDANT L'ANNEE :

Claire Vigor

Président du Jury, coordonnateur du DFGSP-3

Laboratoire de Pharmacognosie

Téléphone : 04 11 75 95 13

Email : claire.vigor@umontpellier.fr

Virginie Bellet

Responsable des Travaux Pratiques du DFGSP-3

Laboratoire de Parasitologie et Mycologie médicale

Téléphone : 04 11 75 94 23

Email : virginie.bellet@umontpellier.fr

Véronique Allègre

Gestionnaire de la scolarité

Téléphone : 04 11 75 93 23

Email : veronique.allègre@umontpellier.fr

Représentant étudiant de DFGSP3

→ Élection à prévoir

3^e année du diplôme de formation générale en Sciences Pharmaceutiques (DFGSP-3)

Informations de rentrée :

- **Structuration & Organisation du DFGSP-3**
- **Modalité de Contrôle des Connaissances**
- **Commission de la vie du Campus**
- **Service HANDIVERSITÉ**
- **Vie associative**

Structuration & Organisation du DFGSP-3

arrêté du 22/03/2011 – JO du 13/04/2011

NOR: ESR51106853A

circulaire du 6 juin 2011

DGESIP A-MFS n°2011-0834

- Le DFGSP sanctionne la **première partie des études** en vue du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie
- **6 semestres de formation**
(2 premiers semestres = PASS/LAS)
- Le DFGSP correspond au niveau licence
- Validation par l'obtention de **180 ECTS**.

- **SCC = Socle Commun de Connaissances 54 ECTS**

↳ **16 Unités d'Enseignement (UE/ECUE) :**

- 7 UE/ECUE au semestre 1 (S5) = 27 ECTS
- 9 UE/ECUE au semestre 2 (S6) = 27 ECTS

- **+ 2 UECL = unité d'Enseignement à Choix Libre**

- 1 UE bloc A au S5 = 3 ECTS *(les mardis à partir 15 Octobre après midi)*
- 1 UE bloc B au S6 = 3 ECTS

- **+ 2 UE Assiduité (S1 + S2)**

Choix des UECL du bloc A (S5) : Mercredi 18 Septembre à 12h30 (Amphi J)

Socle Commun de Connaissances Semestre 1

LIBELLE UE		RESPONSABLE	Type (UE/ECUE)	ECTS
UE3-1 Biochimie clinique 1		Pr Mary & Pr Raynaud de Mauverger	UE	3
UE3-2 Med 1 Pharmacologie		Pr Oiry Cuq	UE	5
UE3-3 Immunologie et pathologies inflammatoires IPI		Pr Giaimis	UE	5
UE3-4 Med 2 Chimie Thérapie. Clinique		Pr Lisowski & Dr Castet-Nicolas	UE	5
UE3-5 Biotechnologie/Biopharmacie		Pr Lajoix	UE	5,5
UE3-6 Méthodologies		Pr Perrin & Pr Fenet	UE	
S1	<ul style="list-style-type: none"> • ECUE Epidémiologie • ECUE Sciences analytiques 	Pr Fenet & Dr Courant Pr Perrin	ECUEs	1,5 1,5
S2	• ECUE Statistique	Dr Reynes	ECUE	1,5

Bloc Sciences Biologiques : Biologie Clinique

Bloc Sciences pharmaceutiques: Médicaments

Bloc compétences transversales

Socle Commun de Connaissances Semestre 2

LIBELLE UE	RESPONSABLE	Type (UE/ECUE)	ECTS
UE3-7 Bactériologie/Virologie	Pr Jumas Bilak	UE	4,5
UE3-8 Parasitologie/Mycologie médicale	Pr Bertout	UE	2,5
UE3-9 Biochimie clinique 2	Pr Mary	UE	3,5
UE3-10 Med 3 Pharmaco-Chimie Théra - Pharma Clinique	Pr Lisowski & Dr Castet	UE	5,5
UE3-11 Hématologie Clinique	Pr Gris	UE	2,5
UE3-12 Toxicologie	Pr Cuq	UE	2
UE3-13 Pharmacognosie	Pr Vigor	UE	3,5
UE3-14 Oncopharmacologie	Pr Evrard	UE	2
UE 3-6 suite : ECUE Statistique	Dr Reynes	ECUE	1,5
Module Communication	Dr De Ceglie		

Bloc Sciences Biologiques

Bloc compétences transversales

Bloc Sciences pharmaceutiques médicaments

Pr MULLER

Stage **obligatoire**

(Article 7 de l'arrêté du 25 octobre 2018 modifiant l'arrêté du 22 mars 2011)

Privilégier autant que possible votre terrain de stage officinal d'initiation de DFGSP2

- **en officine ou dans un service hospitalier (PUI)**
- sous la responsabilité d'un pharmacien
- **OBJECTIF** : la mise en pratique d'enseignements thématiques
2 semaines : 26/05/2025 → 06/06/2025

Réunion d'information spécifique prévue

UE à Choix Libre = 3 ECTS

**Réunion de présentation
mercredi 18 Septembre 12h30, amphi J**

UE CHOIX LIBRE S1

UE Monographie et Pharmacopée	Dr Coussot
UE Ethique et bioéthique	Dr Monziols
UE Mondialisation du commerce du médicament: fraudes & risques	Dr Monziols
UE Immunoallergie et pathologies du système immunitaire	Dr Boudard
UE L'animal de laboratoire au 21ème siècle	Dr Poucheret
UE Formation aux fonctions de tuteur qualifié*	Dr Durand
UE Modulation des propriétés pharmacocinétiques d'1 molécule active	Pr Masquefa & Dr Khier
UE Stage	Dr Khier

UE CHOIX LIBRE S2

UE Photobiologie et Aging	Pr Galas
UE Botanique pharmaceutique	Dr Morel
UE Bases des interactions médicament/cible pharmaceutique	Pr Chavanieu
UE Contrôle du médicament	Pr Perrin
UE Du fœtus à l'adolescent: la croissance et ses troubles	Pr Müller
UE Production et formulation des biomédicaments	Pr Lajoix
UE Pharmacologie, physiologie et toxicologie expérimentales	Pr Oiry-Cuq
UE Anglais	M. Nickson
UE Pépite	Pr Guichou

* Formation aux fonctions de Tuteur-Qualifié (**valide 3 ECTS**)

OBLIGATOIRE pour valider le DFGSP3 !

(Référentiel national)

Module communication (Dr Audrey DE CEGLIE)

1h CM + 3h TD (1 évaluation orale lors du 2^e TD)

Participation IMPÉRATIVE & OBLIGATOIRE !!!!

Validation du module conservée définitivement

NB : dans ce module com. figure en plus 1,5h TD POP (Pr. Oiry-Cuq)

- **Option facultative sport (SUAPS) :**

Modules de 20h, 2h/semaine.

Les points > 10 , sans excéder **3 points par semestre**, sont comptabilisés et servent de base au calcul d'une bonification (coeff 0,05) de la moyenne générale du bloc de **compétences transversales**

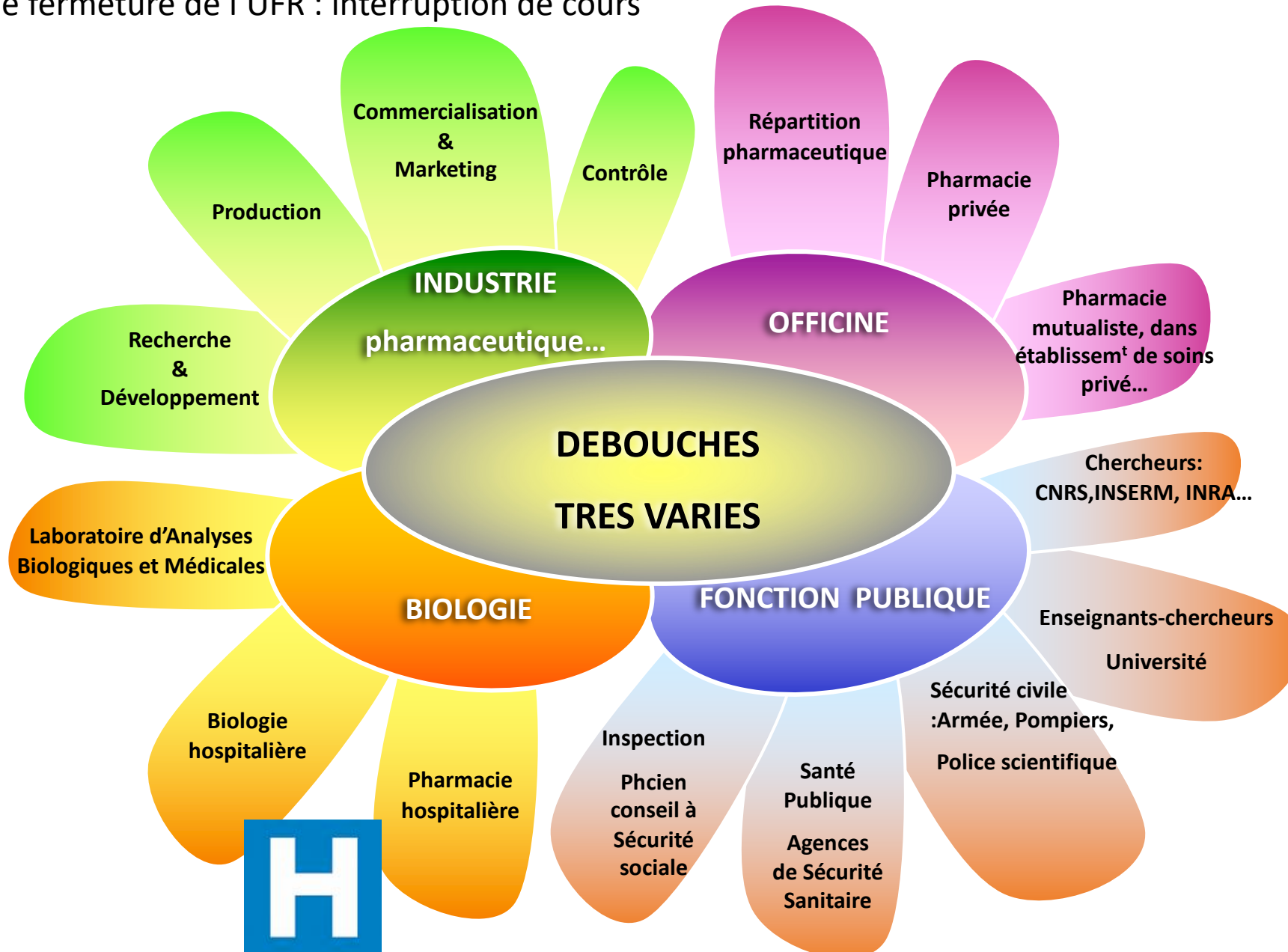
- **Option anglais :**

Cours distincts des UE optionnelles

10 séances de 1h30

• **Stage découverte de pré-orientation professionnelle** → Rédaction d'un rapport

Sur le temps de fermeture de l'UFR : interruption de cours



En résumé :

Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques (DFGSP)

obtenu si validation du:

- **stage officinal d'initiation**
- **socle commun de connaissances et UE à choix libre de DFGSP2**
- **socle commun de connaissances et UE à choix libre de DFGSP3**
- **AFGSU de niveau 1 (Attestation de Formations aux Gestes et Soins d'Urgences)**
- **stage d'application**
- **module communication**

Le DFGSP = 180 crédits ECTS et correspond à un grade licence

Les blocs validés sont acquis définitivement

Les TP validés sont acquis définitivement

Modalités de Contrôles des Connaissances : les grands principes

rappels

<http://pharmacie.edu.umontpellier.fr/formations/le-diplome-detat-de-docteur-en-pharmacie/>

MCC non encore votées
Calendrier non encore voté

MCC : les grands principes



16 UE obligatoires formant le SCC + 2 UECL (ou UE Tutorat) réparties en 3 blocs :

Validation par blocs de compétences

Bloc validé définitivement si note de bloc $\geq 10/20$ **et** si aucune note d'UE $< 8/20$

La note d'UE comprend, le cas échéant, la note de l'épreuve écrite (ou orale) et la note de CC (liée aux TP et/ou évaluation en TD/amphi)

Si moyenne au bloc $\geq 10/20$ et 1 notes d'UE $< 8/20$ +/- AJ : l'étudiant repasse la seule UE pour laquelle il a obtenu une note inférieure à 8/20 (ELM)

Si moyenne au bloc $\geq 10/20$ et 2 notes d'UE (ou +) $< 8/20$ +/- AJ : l'étudiant repasse toutes les UE pour lesquelles il a obtenu des notes inférieures à une note équivalente à 10/20 (ELM + AJ)

Si moyenne au bloc $\leq 10/20$: l'étudiant repasse toutes les UE pour lesquelles il a obtenu des notes inférieures à une note équivalente à 10/20 (ELM + AJ)

Les examens écrits sont des examens d'UE : une note globale pour chaque UE, pas de points pré-définis pour les matières enseignées dans une UE.

Peuvent être distribués plusieurs cahiers de composition pour une UE.

CC des TP et TD :

CC : plusieurs notes et/ou une note finale, pouvant correspondre à :

- des comptes-rendus de séances,
- des évaluations via MOODLE (QCM...)
- des interrogations écrites ou orales,
- des exposés,
- la prise en compte de l'assiduité,
- la note d'un examen terminal,
- etc.

NB : cas des étudiants redoublants

CC des TP et TD : obligation d'assiduité

Présence **à toutes les séances** de TP et de TD **obligatoire** (respect de votre groupe)

En cas d'absence : pharma-absence-dfgsp3@umontpellier.fr

Toute absence doit être **justifiée par écrit** **dans les 2 jours** qui suivent.

L'enseignant responsable appréciera la validité de l'excuse fournie.

Un duplicata du justificatif doit être également adressé à Mme Allègre à la scolarité **dans les mêmes délais.**

Absence considérée comme justifiée :

- MAIS **rattrapage privilégié** ;
- si impossible (raison de planning, etc.) : note de CC = moyenne des notes obtenues aux séances effectuées, avec accord des référents pédagogiques de l'année.

(Cas particulier envisageable : examen de « 2^{ème} session » organisée pour le CC)

Absence en TP considérée comme non justifiée :
Note « zéro » affectée à la séance concernée.

MODULE ASSIDUITÉ Semestre 1

MODULE ASSIDUITÉ Semestre 2

**A valider obligatoirement
Par votre présence !!!**

Absence en TD considérée comme non justifiée :

- **1 absence non justifiée**
- **2 absences non justifiées : mail d'avertissement + convocation (?)**
- **3 absences non justifiées**

Module assiduité non validé

EXAMEN ORAL

- **Examen terminal anticipé UE Méthodologie**
ECUE Sciences Analytiques **(S1)**
ECUE Epidémiologie Santé publique **(S1)**
- **Maintien du CC**
 - CC n°1 - 30 Septembre 2024 : BC1, MED1, Sc Ana**
 - CC n°2 - 21 Octobre 2024 : Sc Ana, Biotech, MED2**
 - CC n°3 - 4 Décembre 2024 : BC1, MED1, Biotech, MED2**



COMMISSION DE LA VIE DU CAMPUS

Objectifs :

Proposer des actions pour améliorer la qualité de vie et le bien-être des étudiants et du personnel, en favorisant des activités culturelles, sportives, sociales.

Favoriser une meilleure diffusion de l'information sur le campus.

Permettre une ouverture sur un dialogue entre tous, quel que soit son statut.

<https://pharmacie.edu.umontpellier.fr/la-faculte-de-pharmacie/affaires-institutionnelles/>



Adrien AUBERT



Manon VITOU



Nicolas MASURIER



Florence BICHON



Caroline DESMETZ



Sophie CARA



Sylvie BEGU



DAVE



Claudia MURACCIOLE



Aurélie ESCANDE

N'hésitez pas à nous écrire :
pharma-commissionvdc@umontpellier.fr



Direction Vie des Campus
— Handiversité —

La direction Vie des campus

5 services — 40 personnes



*S'adresse uniquement
aux personnels

Les missions du service Handiversité

- Accueillir, informer et accompagner les étudiants et les personnels en situation de handicap
- Coordonner la mise en œuvre et assurer le suivi des aménagements d'études et d'examens et/ou concours
- Organiser des actions de sensibilisation de la communauté universitaire au handicap et ses spécificités



Vous avez besoin d'aménagements :
umontpellier.fr/campus/handicap/

Relai pédagogique Handicap sur l'UFR Pharmacie: josiane.nurit@umontpellier.fr

Le service Handiversité recrute !

- Preneur de notes
- Secrétariat d'examen
- Soutien pédagogique
- Aides aux déplacements

Formulaire de candidature :
umontpellier.fr/campus/handicap
(en bas de page)



Emplois étudiants

**Le service Handiversité recrute !
Preneur de notes,
secrétariat d'examen...**

Plus d'informations :
www.umontpellier.fr/campus/handicap
handicap@umontpellier.fr



Handicap,
l'UM s'engage

ResUM

À la recherche d'un stage, d'un contrat d'alternance, d'un emploi ou d'un job étudiant ?

Handiversité travaille en partenariat avec ResUM, le réseau professionnel de l'Université de Montpellier.

- Déposez votre CV et lettre de motivation sur la plateforme
- Consultez les offres d'emploi, stages et alternances des entreprises

<https://resum.umontpellier.fr/index.php/fr/groupe/handiversite>

The screenshot shows the Handiversité website. At the top, the word "HANDIVERSITÉ" is displayed in a light blue box. Below this, there is a paragraph of text: "Véritable réseau professionnel de l'université de Montpellier, ResUM met en relation entreprises, enseignants, étudiants et jeunes diplômés." followed by another paragraph: "Le but de la page Handiversité est de mettre en relation nos étudiant(e)s et diplômé(e)s en situation de handicap avec les entreprises et administrations Handi-accueillantes, notamment par le biais des stages et des contrats d'apprentissage. Vous allez ainsi pouvoir diffuser votre CV, lettre de motivation et consulter les offres d'emploi des entreprises." Below the text is a white box with a blue border containing the text: "Le service **Handiversité** travaille en partenariat avec ResUM, pour connaître ses actions, c'est par **ICI !!**".

Below the text is a blue banner for "BOURSES fédéeh" with the text "APPEL À CANDIDATURES" and "BOURSES FÉDÉEH POUR LA RÉUSSITE DES JEUNES HANDICAPÉS!". It also includes the text "Date limite le 30 septembre" and "Pour les étudiants souhaitant poursuivre des études supérieures".

To the right of the banner is a red box with the text "ACTUALITÉS" and "BOURSES FÉDÉEH". Below this is the date "17/03/2020" and the text "PROLONGATION APPEL À CANDIDATURES BOURSES FÉDÉEH JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2020".

At the bottom of the screenshot, there are two statistics: "70 MEMBRES 35 étudiants - 35 alumni" and "14 CV DISPONIBLES".



Contacts

handicap@umontpellier.fr

04 67 14 41 44

Plus d'infos

umontpellier.fr/campus/handicap

Service de médecine préventive



Le service de médecine préventive reste à votre disposition pour toute question d'ordre médical

**Service Commun de
Médecine Préventive
et de Promotion de la Santé**

+33 (0)4 34 43 30 70

scmpps-occitanie@umontpellier.fr

Antenne Occitanie
IUT Montpellier/Sète Bât P
99 Avenue d'Occitanie
34296 Montpellier

Intervention représentants d'Associations de l'UFR Pharmacie

- AEMN : Association des Etudiants du Master Neuroprothèses
(ex AREMA: Association Représentative des Étudiants en Master d'Audiologie)
- AS Pharma
- **Association Amicale des Étudiants en Pharmacie de Montpellier**
- **Association de cosmétique et stratégies anti-âge de Montpellier**
- **Association des Internes en Pharmacie des Hôpitaux de Montpellier-Nîmes**
- **Association des Tuteurs en Pharmacie de l'Université de Montpellier (ATP-UM)**
- **Association pour l'organisation du Monôme de la faculté de pharmacie de Montpellier**
- Bureau des élèves de l'IUP Santé
- **Corporation œnologie**
- **Link4Pharma**
- **Louise Fine et Daisy Bel**
- **Objectif Officine**
- **Pharm& Cie**
- **Pharma Humanitaire**
- Pharma III

Une année très exigeante...

...mais très enrichissante pour votre future pratique professionnelle !

LES CLES DE LA REUSSITE:

- Présence en cours, en TD, en TP
- Travail régulier dès les 1ers jours ...
- Murir son projet professionnel pour son choix de filière (stage, prise de contact...)
(Projet d'Orientation Professionnel)
- Ne pas avoir « peur » de solliciter le président de jury, la scolarité, les enseignants si vous sentez que vous perdez pied et que vous allez vers une situation d'échec
- Toute difficulté, de quelque origine qu'elle soit, doit être signalée au plus vite au président de jury
(secret professionnel, secret médical)



MERCI

CALENDRIER DES ENSEIGNEMENTS ET DES EXAMENS

Année universitaire 2024-2025

CFVU du 24/09/2024

UFR	Sciences Pharmaceutiques et Biologiques	
Voté en Conseil d'UFR	18/07/2024	
	Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques 3ème année	
Semestre 1	Périodes d'enseignements	du 28/08/2024 au 06/12/2024
	Période d'interruption de cours	du 25/10/2024 au soir au 03/11/2024
	Période de fermeture de l'UFR	du 20/12/2024 au soir au 05/01/2025
	Périodes d'examens	
	Session 1	du 04/11/2024 au 05/11/2024 (CT anticipés) du 16/12/2024 au 20/12/2024 (CT UE obligatoires de TC et UECL bloc A)
	Session 2	du 23/06/2025 au 04/07/2025
Semestre 2	Périodes d'enseignements	du 06/01/2025 au 21/05/2025
	Période d'interruption de cours	du 22/02/2025 au 02/03/2025
	Période de fermeture de l'UFR	du 19/04/2025 au 27/04/2025
	Stage d'application thématique obligatoire	du 26/05/2025 au 06/06/2025
	Périodes d'examens	
	Session 1	du 03/03/2025 au 07/03/2025 (CT anticipés UE obligatoires) du 30/04/2025 au 02/05/2025 (envisageable pour certaines UECL bloc B) du 05/05/2025 au 09/05/2025 (CT des UE obligatoires de TC et UECL bloc B) du 25/08/2025 au 29/08/2025 (examen de validation du stage d'initiation en officine)
Session 2	du 23/06/2025 au 04/07/2025	
Délibérations	Session 1	du 03/06/2025 au 05/06/2025
	Session 2	du 16/07/2025 au 18/07/2025